

AGROPARISTECH – UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE
INSTITUT DE RECHERCHE JURIDIQUE DE LA SORBONNE

COLLOQUE

**PROTÉGER LES SOLS :
UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE***Organisation scientifique :*

Marie de Pinieux, maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Inès Bouchema, docteur en droit, enseignant-chercheur en droit de l'environnement à AgroParisTech
Marta Muñoz, enseignant-chercheur en droit agroalimentaire à AgroParisTech,
Isabelle Seignour, responsable du Mastère Spécialisé ALISéE, AgroParisTech

Mardi 14 mai 2024
9h00 - 16h30
AgroParisTech

Mot d'ouverture (9h30-9h45) par Laurent Buisson directeur général à AgroParisTech et Norbert Foulquier, co-directeur du SERDEAUT, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Introduction (9h45-10h00)

Droits des sols : contextualisation, Marie de Pinieux, maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Marta Muñoz, enseignant-chercheur en droit agroalimentaire à AgroParisTech.

I. LES SOLS : DÉFINITION ET ENJEUX D'UNE PROTECTION
(10h30-12h00)

Animation par Pierre-Etienne Bouillot, professeur junior en droit de la sécurité alimentaire

- Claire Chenu, professeur de pédologie / INRAE : *Les sols, une ressource à protéger ?*
- Sophie Joimel, écologue des sols à AgroParisTech : *Les sols comme habitat biologique ou 20 milles lieues sous terre*
- Miriam Buitrago, ingénieur sols à l'Ademe : *Des sols en bonne santé, essentiels face au changement climatique*
- Inès Bouchema, enseignant-chercheur en droit de l'environnement à AgroParisTech : *Atterrissage juridique : le(s) sol(s) saisi(s) par le droit*

Pause déjeuner (12h00-13h30)

II. LES INSTRUMENTS DE LA PROTECTION DES SOLS
(13h30-15h30)

Animation par Marta Muñoz (enseignant-chercheur en droit agroalimentaire à AgroParisTech)

- Céline Pessis, maîtresse de conférences en sociologie à AgroParisTech : *Quelques hypothèses socio-historiques pour comprendre la faiblesse actuelle de la protection des sols*
- Jean-Nicolas Clément, avocat au barreau de Paris / Gide Loyrette Nouel : *Les sols enjeux de contentieux d'urbanisme*
- Meryem Deffairi, maître de conférences en Droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas : *La valorisation écologique des sols*
- Jean Vianney Silhyac, docteur en droit privé à l'Université de Bourgogne : *Les sols comme bien commun*
- Benoît Grimonprez, professeur de droit à l'Université de Poitiers : *Du droit à la terre au droit de la terre*

15h45 : Conclusion par François-Guy Trébulle, professeur de droit de l'École de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne